REPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté, Egalité, Fraternité.

Elections législatives des 18 - 25 Novembre 1962 — 1re Circonscription des Bouches-du-Rhône

CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS

CANDIDATURE DE

THEO LOMBARD

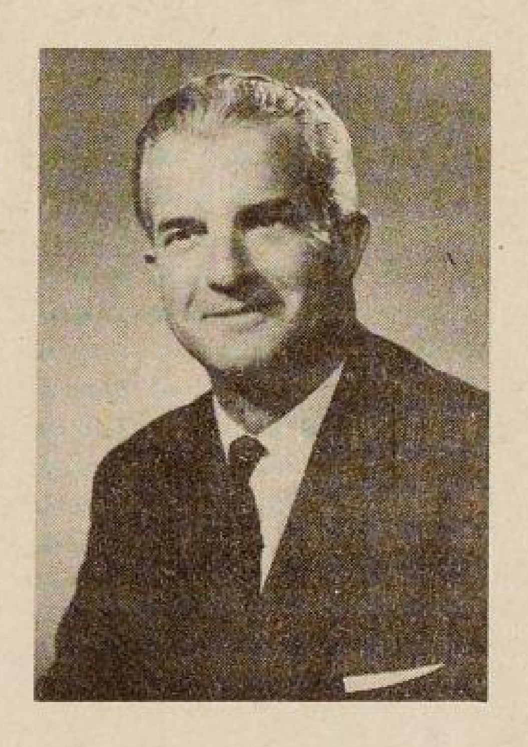


Avocat au Barreau de Marseille
Docteur en Droit
Conseiller Général des Bouches-du-Rhône
Adjoint au Maire de Marseille
Capitaine de réserve - Père de 6 enfants

Candidat suppléant :

Jean TEULE

Directeur Commercial



Marseillaises,
Marseillais,

MERCI, du fond du cœur, pour les 9.518 voix que vous avez bien voulu m'accorder Dimanche et qui m'ont permis, GRACE A VOUS, d'ARRIVER PREMIER au ballotage, en tête de mes concurrents.

Je vous demande un NOUVEL EFFORT. Que ceux qui m'ont déjà manifesté leur confiance veuillent bien me la témoigner à nouveau. Que ceux qui, retenus par leurs occupations, n'ont pu voter, aillent le faire : Ils élisent des Députés pour cinq ans ; c'est un modeste sacrifice. Que ceux qui ont pu voter pour d'autres, en ne me connaissant pas, sachent que je veux être le Député de TOUS les habitants de la 1re Circonscription de Marseille. Mon passé en répond : Je n'ai jamais cessé de servir TOUS mes concitoyens, QUELS QU'ILS SOIENT, et sans me préoccuper

de leur opinion politique.

Vous connaissez mon programme détaillé par mon premier manifeste.

J'ai toujours essayé de faire mon devoir. A vous, maintenant, de faire le vôtre en votant en masse, le DIMANCHE 25 NOVEMBRE, pour

Théo LOMBARD
et Jean TEULE

Appel du Comité

Tous les MARSEILLAIS, tous les REPUBLICAINS, dignes de ce nom, doivent se grouper Dimanche sur le nom de Théo LOMBARD.

M. Marquand-Gairard, battu le 18 Novembre, refuse de s'incliner. Il demeure en course, prétendant être le candidat national.

Etranger au quartier, où il n'a jamais vécu, ayant changé constamment d'étiquette : R. P. F. ; Républicain Social ; Réforme Républicaine ; Union Démocratique du Travail, s'étant présenté deux fois, en 1958 et en 1961, CONTRE le Commandant BARBIER et Paul GAILLET, CANDIDATS OFFICIELS DE L'U. N. R., dont il prétend, aujourd'hui, représenter les couleurs.

Ce n'est, en aucun cas, et sans aucune autre appréciation, l'homme qui doit nous représenter à l'Assemblée Nationale.

Nous vous demandons, quand vous voterez, de ne vous rappeler qu'une chose : c'est que le Député que vous élirez, pour cinq ans, doit être, POUR VOUS et POUR MARSEILLE, un défenseur LIBRE, ENERGIQUE et UTILE. Théo LOMBARD n'est pas un homme DE PARTI, c'est un homme NEUF, qui a déjà montré au Conseil Municipal, comme au Conseil Général, comment on doit servir ses concitoyens.

N'hésitez plus, votez pour l'HOMME DE CHEZ NOUS.

Tous ensemble, Dimanche, nous élirons

Théo LOMBARD

Vive MARSEILLE... Vive la REPUBLIQUE... Vive la FRANCE...

SAINT-LAMBERT, IMPRIMEUR A MARSEILLE